PLOUHA
LES FALAISES

Envoyé en préfecture le 27/02/2026
Reçu en préfecture le 27/02/2026
Publié le
ID : 022-212202220-20260223-13_2026-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 FÉVRIER 2026 – N° 13/2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-trois février, à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de PLOUHA, légalement convoqués le 13 février 2026, se sont réunis à L'Espace Hermine sous la présidence de M. Xavier COMPAIN, Maire.

Etaient présents : Xavier COMPAIN, Jean-Marie LEROY, Eva TROEGER, Christine LANCASTER, Jean-Yves GUILLOUET, Danie LE PUT, Michèle LE GUEN, Jean-Michel MORVAN, Françoise PETIT LECLERC, Nathalie LE SCANF, Ludovic HUON, Didier GHEUX, Roselyne LIBERGE, Ghislaine LE POLÈS MICHEL, Marc LE CHAT, Valérie RUMIANO, Arnaud FICHOU, Gilles ROBIGO, Christèle DAISEY MOGÈRE, Éric DUVAL et Béatrix BAZIN.

Absents excusés : M. Jean-Luc DORNEMIN (donne procuration à M. Jean-Yves GUILLOUET), Mme Vanessa CIRICHELLI (donne procuration à M. Xavier COMPAIN), M. Joël HEUZÉ, Mme Marie-Odile JAECKERT et M. Christophe JOUAN.

Secrétaire de séance : Madame Michèle LE GUEN.

Conseillers en exercice : 26 - **Conseillers présents :** 21 - **Pouvoirs :** 2 - **Votants :** 23

COMMÉMORATION DU 8 MARS 2026 – CONVENTION AVEC L'ASSOCIATION AVEL AR C'HOAT

Madame Françoise PETIT LECLERC, Conseillère déléguée à la Culture, expose à l'assemblée que, dans le cadre de la journée du 8 mars 2026 commémorant la lutte pour les droits des femmes, la Municipalité organisera plusieurs événements.

En partenariat avec l'Association Avel Ar C'hoat domiciliée à Le Faouët, il est programmé la représentation d'une pièce de théâtre de la Troupe M de l'Association Avel Ar C'hoat (« Tous mes rêves partent de gare d'Austerlitz »).

Une convention fixant les responsabilités des deux parties prévoit que la Municipalité prendra à sa charge le montant total de la prestation, à savoir 800 € (huit cents euros).

Le **Conseil Municipal, après en avoir délibéré et voté, à l'unanimité :**

- **AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention.**

Le Maire,

Affiché le : 26 FEV. 2026

MAIRIE DE PLOUHA (Côtes-d'Armor)

Xavier COMPAIN